

Soins de Santé

Circulaire OA no 2025/31 du 29-1-2025

Applicable à partir de 1/02/2025

3910 /2282

Tarifs; Objectifs de soins de santé transversaux – Trajet de soins autour du patient pré- et post-transplantation d'organe abdominal; 01-02-2025.

Le 27 janvier 2025, les membres du Conseil général ont établi la compatibilité budgétaire de la proposition de convention individuelle M/25 pour les kinésithérapeutes par le Comité de l'assurance (note CGSS 2025/02).

Conformément au texte de la convention individuelle M/25, les prestations de kinésithérapie sont linéairement indexées de 2,68% à partir du 1^{er} février 2025.

C'est pourquoi les prestations reprises dans la convention « Trajet de soins autour du patient pré- et post-transplantation d'organe abdominal » sont modifiées comme suit :

- les prestations 400816, 400934, 401052 et 401170, liées à la kinésithérapie, sont indexées de 2,68%.

Vous trouverez en annexe les tarifs des prestations, applicables à partir du **1^{er} février 2025**.

Mickael Daubie

Directeur général

Pièces jointes :

[Transversaal - tarieven d. Zorgpad rond de patiënt pre- en post abdominale orgaantransplantatie - V2-01-02-2025-circ OA.xlsx](#)

Objectifs de soins de santé transversaux

d) Trajet de soins autour du patient pré- et post-transplantation d'organe abdominal

1. Foie, intestin, pancréas ou multi-organes

prestations applicables à partir du 1-02-2025

Numéro de code		Libellé	Honoraires	Intervention Ambulant		Intervention Hospitalisé	
AMB	HOS			Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel
400750	400761	Intervention globale pour l'organisation, la coordination et l'administration de la concertation-préhabilitation, y compris la participation à cette dernière, dans le cadre du trajet de soins de préhabilitation tant de l'équipe de base que des invitations supplémentaires ad hoc d'autres dispensateurs de soins attachés au centre de transplantation.	391,79	391,79	391,79	391,79	391,79
400772	400783	Le forfait évaluation préhabilitation est l'indemnité globale pour les évaluations de kinésithérapie, psychothérapie, diététique et l'évaluation sociale.	231,36	231,36	231,36	231,36	231,36
400794		Le forfait annuel préhabilitation couvre toutes les prestations des soins de préhabilitation à l'exception de l'évaluation, de la concertation et des prestations de kinésithérapie ambulatoires durant la période pré-transplantation dans le cadre de la présente convention	467,45	467,45	467,45		
400816		Séance de kinésithérapie individuelle lors d'une préhabilitation pour l'intervention dans laquelle l'apport personnel du kinésithérapeute par bénéficiaire atteint une durée globale moyenne de 45 minutes.	45,13	45,13	45,13		
400831	400842	Examen d'admission avec établissement du dossier de traitement et d'un plan de préhabilitation détaillé en fonction de l'affection et adapté au patient.	72,38	72,38	72,38	72,38	72,38
400853		Indemnité forfaitaire pour la coordination du contenu du processus de préhabilitation.	36,21	36,21	36,21		
400875	400886	Intervention globale pour l'organisation, la coordination et l'administration de la concertation-réhabilitation, y compris la participation à cette dernière, dans le cadre du trajet de soins de réhabilitation tant de l'équipe de base que des invitations supplémentaires ad hoc d'autres dispensateurs de soins attachés au centre de transplantation.	494,32	494,32	494,32	494,32	494,32
400890	400901	Le forfait évaluation réhabilitation est l'indemnité globale pour les évaluations de kinésithérapie, psychothérapie, diététique et l'évaluation sociale.	347,03	347,03	347,03	347,03	347,03
400912		Le forfait annuel réhabilitation couvre toutes les prestations des soins de préhabilitation à l'exception de l'évaluation, de la concertation et des prestations de kinésithérapie ambulatoires durant la période pré-transplantation dans le cadre de la présente convention	966,15	966,15	966,15		
400934		Séance de kinésithérapie individuelle lors d'une réhabilitation pour l'intervention dans laquelle l'apport personnel du kinésithérapeute par bénéficiaire atteint une durée globale moyenne de 45 minutes.	45,13	45,13	45,13		
400956	400960	Examen d'admission avec établissement du dossier de traitement et d'un plan de réhabilitation détaillé en fonction de l'affection et adapté au patient.	72,38	72,38	72,38	72,38	72,38
400971		Indemnité forfaitaire pour la coordination du contenu du processus de réhabilitation	36,21	36,21	36,21		

2. Transplantation rénale mono-organique

prestations applicables à partir du 1-02-2025

Numéro de code		Libellé	Honoraires	Intervention Ambulant		Intervention Hospitalisé	
AMB	HOS			Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel
400993	401004	Intervention globale pour l'organisation, la coordination et l'administration de la concertation-préhabilitation, y compris la participation à cette dernière, dans le cadre du trajet de soins de préhabilitation tant de l'équipe de base que des invitations supplémentaires ad hoc d'autres dispensateurs de soins attachés au centre de transplantation et au centre de dialyse.	391,79	391,79	391,79	391,79	391,79
401015	401026	Le forfait évaluation préhabilitation est l'indemnité globale pour les évaluations de kinésithérapie, psychothérapie, diététique et l'évaluation sociale.	231,36	231,36	231,36	231,36	231,36
401030		Le forfait annuel préhabilitation couvre toutes les prestations des soins de préhabilitation à l'exception de l'évaluation, de la concertation et des prestations de kinésithérapie ambulatoires durant la période pré-transplantation dans le cadre de la présente convention	467,45	467,45	467,45		
401052		Séance de kinésithérapie individuelle lors d'une préhabilitation pour l'intervention dans laquelle l'apport personnel du kinésithérapeute par bénéficiaire atteint une durée globale moyenne de 45 minutes.	45,13	45,13	45,13		
401074	401085	Examen d'admission avec établissement du dossier de traitement et d'un plan de préhabilitation détaillé en fonction de l'affection et adapté au patient.	72,38	72,38	72,38	72,38	72,38
401096		Indemnité forfaitaire pour la coordination du contenu du processus de préhabilitation.	36,21	36,21	36,21		
401111	401122	Intervention globale pour l'organisation, la coordination et l'administration de la concertation-réhabilitation, y compris la participation à cette dernière, dans le cadre du trajet de soins de réhabilitation tant de l'équipe de base que des invitations supplémentaires ad hoc d'autres dispensateurs de soins attachés au centre de transplantation et au centre de dialyse.	494,32	494,32	494,32	494,32	494,32
401133	401144	Le forfait évaluation réhabilitation est l'indemnité globale pour les évaluations de kinésithérapie, psychothérapie, diététique et l'évaluation sociale.	347,03	347,03	347,03	347,03	347,03
401155		Le forfait annuel réhabilitation couvre toutes les prestations des soins de préhabilitation à l'exception de l'évaluation, de la concertation et des prestations de kinésithérapie ambulatoires durant la période pré-transplantation dans le cadre de la présente convention	966,15	966,15	966,15		
401170		Séance de kinésithérapie individuelle lors d'une réhabilitation pour l'intervention dans laquelle l'apport personnel du kinésithérapeute par bénéficiaire atteint une durée globale moyenne de 45 minutes.	45,13	45,13	45,13		
401192	401203	Examen d'admission avec établissement du dossier de traitement et d'un plan de réhabilitation détaillé en fonction de l'affection et adapté au patient.	72,38	72,38	72,38	72,38	72,38
401214		Indemnité forfaitaire pour la coordination du contenu du processus de réhabilitation	36,21	36,21	36,21		